



Décision n° 2022-081

Objet : Formation des agents des services techniques aux engins de chantier

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) disposant que le maire peut par délégation du conseil municipal être chargé en tout ou en partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du conseil municipal,

Vu la délibération n° 2022-058 du Conseil Municipal du 5 juillet 2022, prise en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, et notamment son paragraphe 4, portant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération n° 2022-021 du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2022 relative au vote du budget primitif principal 2022,

Vu le Code de la commande publique,

Considérant l'examen de la proposition reçue de ALÉO PRÉVENTION pour une formation des agents des services techniques aux engins de chantier, pour un montant de 1 400.00€ HT,

DÉCIDE

Article 1 : D'accepter la proposition de ALÉO PRÉVENTION située 24 ter rue Jean-Baptiste Marcet – 44570 TRIGNAC, pour une formation des agents des services techniques aux engins de chantier,

Article 2 : De signer son devis d'un montant de 1 400.00 € HT, lequel demeurera annexé à la présente décision.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'application de la présente dont ampliation sera effectuée auprès du représentant de l'État.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique et sa transmission au représentant de l'État.

La Plaine-sur-Mer, le 6 octobre 2022

Séverine MARCHAND

Maire



Le Maire,

Séverine MARCHAND 1 / 1



PRÉVENTION

FORMER ET CONSEILLER
SUR LA SÉCURITÉ

PROPOSITION COMMERCIALE

Offre N° : D22T07V-B du : **03/10/2022**

Votre conseiller : **JAQUA Cindy**
Tél.: **02.40.62.55.44**
Mail: **cindy.jaqua@aleofrance.fr**

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
52440541544 auprès du préfet de région Pays de la Loire

MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER

Mme COURATIER Corinne
Place du Fort Gentil
44770 LA PLAINE SUR MER

<# 622123 #>

BESOINS EN FORMATION

R482 - Engins de chantier (Attestation Compétence Cat : A)

(Programme, Objectifs et éventuels prérequis précisés en annexe)

Durée : **2.00 Jours (14.00 H.)**

Date(s) : **Planning à définir**

Nb Groupe(s) : **1**

Type : **INTRA**

Lieu de réalisation : **CHEZ LE CLIENT**

CONDITIONS FINANCIERES

Désignation	Prix Unit.	Qté	Total HT
R482 - Engins de chantier (Attestation Compétence Cat : A)	1 400.00 €	1.00	1 400.00 €
<i>Avec mise à disposition du matériel par vos soins</i>			

Total HT	TVA	Total TTC
1 400.00 €	280.00 €	1 680.00 €

Précisez ci-dessous l'adresse de facturation : (Cocher la case correspondante)

- ENTREPRISE** MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER - Place du Fort Gentil - 44 770 LA PLAINE SUR MER
- OPCA**
- SIEGE SOCIAL - HOLDING - Autre**

Pour toute prise en charge totale ou partielle par un organisme financeur, nous faire parvenir son accord de prise en charge.
Tout montant non pris en charge par un organisme financeur sera refacturé au signataire de la présente offre.

NOM - PRENOM ET DATE DE NAISSANCE DES STAGIAIRES

Nbre de stagiaires prévus : **5**

La réglementation imposant d'individualiser les actions de formation, merci de nous fournir les noms, prénoms et dates de naissance des stagiaires AVANT l'action de formation.

.....

.....

.....

.....

.....

Merci de nous retourner ce document signé pour accord

Visa et cachet

MAIRIE DE LA PLAINE SUR MER

Votre N° de Commande :

" Bon pour accord, le : ___ / ___ / ___ "

Pour **ALEO TRIGNAC**
Philippe GUERLOT
Gérant



Madame le Maire,
Séverine **MARCHAND**

aléo prévention
 8 rue des Miroirs
 44500 STE LUCE SUR LOIRE
 Tél : 02.51.85.22.13
 SIRET 501 459 424 00021

ALEO TRIGNAC

24 Ter Rue Jean Baptiste Marcet - 44570 TRIGNAC
Tél. : 02.40.62.55.44 - Site internet : www.aleofrance.fr - e-mail : formations@aleofrance.fr
SARL au capital de 10000€ - N° TVA Intra. : FR 46501 459 424 - Code NAF : 851

Le Maire,



Séverine **MARCHAND**

AR-Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire

044-214401267-20221006-2-AU

Réception par le Sous-Préfet : 06-10-2022

Publication le : 06-10-2022